

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

4^e séance de l'année 2025-2026 du conseil d'établissement de l'école Daigneau
27 janvier 2026 à 18h30

Procès-verbal

Sont présentes: MMES

Marie-Ève Poirier
Magalie Thériault
Marie-Pier Savard (substitut)
Annie Pierre Corriveau
Jennie Murray
Sandrine Jacquin Dit Pingeon
Michelle Beaudin
Chantal Chevalier
Caroline Laberge
Julie Huot
Chantal Deslauriers
Rachel Sicard

Sont absentes : MMES

Aline Touma
Kim Dupuis
Nathalie Bruneau
Chantale Pelletier

1. Ouverture de la réunion :

Mme Poirier ouvre la séance à 18h35. Mme Thériault procède à la lecture de l'article 71 :
Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.
1988, c. 84, a. 71; 1997, c. 96, a. 13.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition d'ajouts : 6 c) Levée de fonds et 8) Biblius

L'ordre du jour est adopté par Mme Chevalier et appuyé par Mme Murray.

Résolution 25-26-524

3. Questions du public

Aucune question du public

4. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2025

Il y a une coquille au point 5, 5^e point « organisation ».

Le procès-verbal est adopté avec modification par Mme Chevalier et appuyé par Mme Murray.

Résolution 25-26-524

5. Parole aux membres

2 rencontres du comité de parents depuis le dernier CÉ

- Mme Thériault présente le résumé de la rencontre de janvier : soirée des bénévoles, formulaire électronique à compléter :
 - Bénévole école
 - Bénévole du CCSEHDAA

Présentation des projets pédagogiques particuliers (PPP) au secondaire

Le CSSDGS transmettra un sondage aux élèves à partir duquel seront déterminés les PPP qui seront offerts au secondaire. À compter de septembre 2027, les PPP remplaceront les profils au secondaire. Louis-Cyr en mettra sur pied dès septembre 2026.

Présentation des taux de réussite : le taux de sortie sans diplôme est inférieur à la moyenne du Québec.

- Mme Murray présente le résumé de la rencontre de décembre.

Présentation de la mise à jour de l'implantation du compostage dans les écoles.

Biblius disponible sur le Mozaïk des élèves pour emprunter et se faire lire un livre (connexion à l'aide du U et mot de passe de l'élève). Les livres disponibles sont adaptés à l'âge des élèves. La marche à suivre pour se connecter sera envoyée par courriel aux parents. Institut des troubles d'apprentissage : confirmation de licence disponible aux parents membres du comité de parents pour accéder aux présentations jusqu'en juin 2026.

- Mme Michelle a reçu une bourse de 500\$ de la Fondation Monique Fitz-Back pour l'achat de matériel supplémentaire et bourse de 300\$ de la CNESST (comment se protéger lorsqu'on utilise des outils). Mme Michelle animera un atelier au colloque Apprendre à ciel ouvert le 1^{er} mai prochain. Nous la félicitons pour cette belle reconnaissance.
- Nos coups de cœur : Semaine de Noël, visite du père-Noël (vraies valeurs de Noël), buffet de Noël au SDG, collaboration entre le service d'action bénévole (SAB), la chorale et les groupes de 4^e année et l'Après-midi des passionnés où des parents sont venus parler de leur métier ou passion aux élèves du 3^e cycle.
 - Projet de St-Valentin à venir
- Mme Savard porte à notre attention qu'aucune journée pédagogique n'est prévue à la fin de la 2^e étape dans le calendrier 2026-2027.

6. Questions financières

a) Budget révisé de l'établissement

Mme Deslauriers présente le budget révisé et attire notre attention sur l'effort budgétaire de 7000\$ qui a dû être fait à la suite des compressions budgétaires du gouvernement. Le budget est présentement serré et un déficit pourrait survenir à la fin de l'année scolaire. Plusieurs établissements se retrouvent dans la même situation précaire.

La proposition est approuvée par Mme Poirier et appuyée par Mme Dit Pingeon.

Résolution 25-26-525

b) Transfert de l'offre du SDM vers le SDG en 2026

Les frais actuels chargés aux parents pour le service du midi (SDM) ne peuvent plus couvrir les besoins et la règle d'indexation en vigueur depuis 2023 ne nous permet pas d'augmenter les frais de plus de 3%, ce qui entraîne des enjeux :

- Sécurité (ratio de 1 adulte pour 40 enfants)
- Qualité (impossibilité d'offrir des jeux et des activités aux élèves, bruit important dans les locaux en raison du grand nombre)
- Budgétaire (impossibilité de couvrir les dépenses associées à l'augmentation des salaires, déficit anticipé).

Les avantages de transférer le service :

- Meilleure formation, obligation d'être qualifié RCR
- Qualité du service améliorée (ratio 1 pour 20, animation et jeux)
- Équité entre les élèves du SDM et du SDG
- Collaboration et communication plus facile entre les intervenants
- Stabilité du personnel (nombre d'heures plus attractif pour favoriser la rétention).

Le défi : trouver le personnel pour combler les besoins et ajouter une offre parascolaire au dîner répondant aux intérêts de la clientèle vs aux capacités des éducatrices.

En conséquence, le conseil recommande de transférer l'offre du service de midi vers le service de garde faisant ainsi passer le coût de 1,85 \$ pour l'année 2025-2026 à 3,20 \$ pour l'année 2026-2027. Plusieurs écoles ont déjà procédé à ce changement et d'autres pensent à emboîter le pas prochainement.

Présentement, 314 élèves sont inscrits au service du midi.

Le conseil recommande de présenter aux parents des exemples, en liens avec les éléments énoncés plus haut, pour justifier le changement.

La proposition est approuvée par Mme chevalier et appuyée par Mme Poirier.

Résolution 25-26-526

c) Levée de fonds

Nous avons reçu une proposition de recevoir les fonds recueillis dans le cadre du tournois de billard de Ébénisterie Patrice Godin qui aura lieu à la fin du mois de mars 2026. Le conseil propose de dédier les fonds au profit de l'organisation d'activités offertes à l'ensemble des élèves de l'école.

La proposition est approuvée par Mme Huot et appuyé par Mme Thériault.

Résolution 25-26-527

7. Questions éducatives

a) Consultation du personnel sur l'état des services de l'école

Un sondage a eu lieu auprès des membres du personnel. Le service d'orthopédagogie est ressorti comme la grande priorité de l'école.

b) Programmation du Carnaval de Napierville

La programmation a été transmise à tous, les activités ont lieu par degré. Les enseignants gèrent les bénévoles. Mme Huot propose de préparer un document qui spécifie les activités prévues au carnaval.

8. Questions générales

a) Semaine des inscriptions 25-26

Du 9 au 13 février

Les inscriptions pour les élèves qui fréquenteront le préscolaire pour l'année 2026-2027 se feront sur rendez-vous, à l'école. Une classe du préscolaire sera ouverte afin d'accueillir les petits pour se familiariser à ce nouvel environnement.

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'école, les réinscriptions se feront sur Mozaïk.

b) Biblius

Déjà discuté au point 5

9. Levée de l'assemblée

Mme Poirier à 20h01

Chantal Deslauriers
Directrice

Marie-Ève Poirier
Présidente